

Thonon magazine

N°126

Février - Mars 2024



EN ACTION

HENRY BORDEAUX
LA MÉTAMORPHOSE

À LA UNE

THONON
POURSUIT SA MUE

CULTURE

2024
ANNÉE IMPÉRIALE

| Sommaire |



P.4
Retour
en images

P.7
Les actus

P.10
Au cœur de...

P.12
En action

P.17
Rencontre avec



© Arche 5



P.18

À LA UNE
Thonon
poursuit sa mue

P.25
L'agglo

P.27
**Expressions
politiques**

P.18

© Sémaphore



P.29

© Musée du Chablais / Vidalle éditions

P.28
Culture

P.30
Rendez-vous

P.33
**Le budget
participatif**

P.34
Transition écologique

© Hurricane

| Édito |

© Jyhell photographie



**CHRISTOPHE
ARMINJON**
Maire de
Thonon-les-Bains
Président de
Thonon Agglomération

Madame, Monsieur,
Chers concitoyens,

Une ville dynamique où il fait bon vivre

Telle est notre ambition pour Thonon.

Avec une économie résidentielle dépendante de la Suisse voisine, Thonon a longtemps pâti de l'image d'une ville moyenne où l'activité et l'animation n'étaient pas des priorités. Une sorte de complexe d'infériorité qui l'empêchait d'assumer pleinement son rôle de cœur battant du Chablais.

Or des changements sociétaux profonds, accélérés par la pandémie de Covid-19, ont rebattu les cartes des territoires. Les métropoles, jugées inaptes à procurer à leurs habitants la qualité de vie souhaitée, perdent de leur attrait au profit des villes moyennes.

Dans ce contexte de reflux, facilité par de nouvelles organisations du travail (télétravail, semaine de 4 jours...), Thonon dispose d'atouts évidents : **un environnement sans pareil**, entre lac et montagnes, **une topographie avantageuse** en plateaux dégagant des vues exceptionnelles sur nos grands paysages et **une localisation unique** la plaçant à 50 minutes des métropoles genevoise et lausannoise et de leurs interconnexions avec l'Europe entière.

Thonon a donc l'opportunité de **s'affirmer comme un pôle dynamique** en décidant de son propre modèle de développement. Et c'est bien à ceci que nous travaillons depuis maintenant trois ans...

Thonon est désormais replacée au centre du jeu : ses grands événements ont dopé sa fréquentation et fait la fierté de ses habitants grâce à des retombées médiatiques et économiques sans précédent. Ses rues sont plus sûres, plus propres et l'accès à son cœur commerçant est facilité. Des friches urbaines vieilles de 25 ans ont été résorbées ou sont en passe de l'être avec, à la clé, des centaines d'emplois à créer.

Et de fait, des opérateurs privés sont disposés à investir sur notre territoire parce qu'ils en perçoivent la nouvelle dynamique et le potentiel.

Alors que 2024 soit l'année de la raison et du cœur à l'ouvrage !

Journal bimestriel de la ville de Thonon-les-Bains

Édité par le service Communication - Directeur de la publication :
Christophe ARMINJON - Responsable de l'édition : Muriel DE SAINT-LOUP
Rédactrice en chef : Marie DUVERGER - Couverture © Sémaphore
Crédits photos : services municipaux, sauf mention contraire
Conception-réalisation : LATITUDE - Publicité : DU BRUIT AU BALCON
www.dubruitaubalcon.com - Impression : IME BY ESTIMPRIM 25 110 Autechaux -
Tirage : 22 000 exemplaires - Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2024

Retour en images

8 novembre



LE SPORT POUR TOUS

Plébiscitée par de nombreux Thononais, la plaine de loisirs de la Grangette a officiellement été inaugurée en novembre dernier. Petits et grands peuvent désormais profiter des installations flambant neuves : une piste d'athlétisme, un terrain de handball, deux terrains de basket, une piste pour la pratique du ski à roulettes, deux zones de fitness ainsi qu'une aire de jeux pour enfants. Facile d'accès, profitez du tout nouveau parking de 100 places aménagé à proximité.

© Antoine Berger

30 novembre > 7 janvier



© Antoine Berger

UNE SECONDE VIE POUR L'EXCELSIOR

En réhabilitant cette friche urbaine au cœur de son quartier « Art Déco », la Ville se dote d'une nouvelle salle de conférences pour développer son tourisme d'affaires.

18 novembre



16 décembre



LA MÉTAMORPHOSE DE LA PLACE HENRY-BORDEAUX

Après 11 mois de travaux, la Ville est fière de proposer un nouveau lieu de vie aux Thononais, agréable et protégé des voitures, répondant ainsi aux ambitions environnementales et esthétiques fixées par les élus.

© Antoine Berger

LES FÉERIQUES

Élu parmi les plus beaux de France, le marché de Noël de Thonon et sa forêt enchantée ont rassemblé, cette année encore, plus de 492 000 visiteurs.

9 JANVIER

Déneigement

Opération réussie grâce à la mobilisation des services de la Ville et à la modification du plan « déneigement ».

© Antoine Berger

20 novembre



BIENVENUE AUX NOUVEAUX ÉLUS

Les jeunes conseillers municipaux ont pris leur fonction dans la nouvelle salle de l'Excelsior. Nous leur souhaitons une pleine réussite pendant leur mandat !

ET VOUS ?

Avez-vous assisté à la somptueuse parade du Père Noël organisée dans les rues du centre-ville ?

16 décembre



© Antoine Berger

© Antoine Berger

9 janvier



© Yan Tisseyre

BONNE ANNÉE !

« Une année 2024 encore plus belle », c'est la promesse faite par la Municipalité. De nombreux projets seront lancés cette année : l'occasion de les présenter aux acteurs économiques, associatifs et institutionnels, lors de la cérémonie des vœux.



LA **BRASSERIE** DU
GÉNÉRAL
1864

1 PL. DU CHÂTEAU - THONON
TÉL. : 04 50 26 64 66

LES
COCHONNERIES
DU **GÉNÉRAL**
Bar à Vin

68 GRANDE RUE - THONON
TÉL. : 04 50 16 80 16

**DEUX ADRESSES, LA MÊME PROMESSE
D'UN BON MOMENT À PARTAGER !**

LEGENERAL.COM

Création graphique SARKIS

PLANTAZ
Georges
PEINTURE

PEINTURE INTÉRIEURE - EXTÉRIEURE
ISOLATION THERMIQUE EXTÉRIEURE

04 50 71 31 25 - THONON
www.plantazpeinture.com

PARTICULIERS-PROFESSIONNELS-ENTREPRISES


Tron
assurances

ASSUREUR PARTENAIRE
POUR LA PROTECTION
DE VOS BIENS,
DE VOTRE ACTIVITÉ

THONON-LES-BAINS - 04 50 26 28 28

ANNEMASSE - 04 50 38 76 46

EVIAN-LES-BAINS - 04 50 75 00 75

 **GENERALI**

www.assurancestron.fr



ORIAS N° 07 606 350

04 50 26 12 44

BETEND DECURNINGE

LE SPÉCIALISTE
DE LA DISTRIBUTION
DE PIÈCES AUTOMOBILES



22 Avenue des Vallées
THONON





© Antoine Berger

RENTÉE 2024-2025

PENSEZ À INSCRIRE VOS ENFANTS

Les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2024 se dérouleront du 18 au 29 mars prochain et concerneront uniquement :

- Les enfants nés en 2021 entrant en petite section de maternelle ;
- Les nouveaux arrivants sur Thonon ;
- Les enfants changeant d'établissement scolaire à la suite d'un déménagement.

Dès le **lundi 18 mars (8h30)**, rendez-vous directement sur l'Espace citoyens (disponible depuis la page d'accueil du site Internet de la Ville : www.ville-thonon.fr) ou directement sur l'application **Thonon en poche**. Vous pouvez d'ores et déjà créer votre espace personnel, indispensable pour valider votre inscription, et déclarer chaque membre de votre famille.

Les dossiers d'inscription à la restauration scolaire, au périscolaire et aux accueils de loisirs les mercredis et pendant les vacances sont à renouveler chaque année.

Les inscriptions sont prévues du 3 au 21 juin 2024.

i SERVICE ÉDUCATION - JEUNESSE

service-education@ville-thonon.fr

Tél. 04 50 70 69 43

CITOYENNETÉ

LA CAMPAGNE DE RECENSEMENT 2024 A DÉBUTÉ !

Comme chaque année, elle concerne 8% de la population thononaise, préalablement informée par un courrier postal.

Des agents recenseurs, dotés d'une carte officielle délivrée par la Mairie, sont actuellement chargés de collecter ces informations qui resteront confidentielles. Nous vous invitons à leur réserver le meilleur accueil et à remplir le formulaire (avec ou sans leur aide) dans les plus brefs délais. Vous pouvez également le compléter en ligne, grâce à l'identifiant qui vous sera délivré par l'agent recenseur. C'est simple et rapide ! Pour rappel, le recensement est une obligation légale qui permet notamment aux collectivités territoriales d'adapter leurs projets et leurs infrastructures en fonction de l'évolution de la population.

i RECENSEMENT DE LA POPULATION

Jusqu'au 24 février 2024

TICKETS SPORTS / CULTURE

Des activités gratuites pendant les vacances

Du lundi 19 février au vendredi 1^{er} mars 2024, la Ville organise pour les familles thononaises des activités sportives et des ateliers culturels gratuits à destination des enfants âgés de 4 à 14 ans*. Rendez-vous **dès le mercredi 7 février (8h)** sur l'Espace citoyens pour les inscriptions en ligne (nombre de places limité).

Programme et règlement disponibles sur www.ville-thonon.fr

*âge variable selon le programme



© Yan Tisseyre

LE SAVIEZ-VOUS ?

THONON VIENT EN AIDE AUX PLUS DÉFAVORISÉS



Le CCAS de la Ville de Thonon souhaite favoriser l'accès à une alimentation régulière et de qualité pour tous, en proposant, depuis 2022, des paniers de légumes bio aux familles et aux personnes isolées thononaises*.

« **Mis à la vente à des tarifs préférentiels sur la base d'un abonnement, ces paniers solidaires sont préparés chaque semaine par l'association « Pousses d'avenir» qui lutte contre les exclusions et pour la promotion d'une agriculture responsable** », explique Nicole Jaillet, adjointe au Maire en charge notamment des solidarités actives et de la lutte contre les exclusions.

*Sous condition de ressources : votre revenu fiscal de référence, divisé par le nombre de parts, puis divisé par 12, doit être inférieur à 800 €.

i INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

(dans la limite de l'offre disponible)

CCAS de Thonon-les-Bains

5 bis, place de l'Hôtel de Ville

Ouvert du lundi au vendredi de 14h à 17h

www.ville-thonon.fr

Permanence téléphonique le matin :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9h à 12h • Mercredi : de 10h à 12h

Tél. 04 50 70 69 50



© Shutterstock

PARIS 2024

La flamme paralympique à Thonon !



C'est une fierté ! Thonon-les-Bains a été sélectionnée pour accueillir la flamme paralympique le 25 août prochain, à l'occasion des Jeux olympiques de Paris 2024.

« **C'est une étape importante qui accrédite nos actions en faveur du sport pour tous. Le départ de la flamme depuis Thonon sera aussi l'occasion d'organiser de nombreux événements mettant en lumière le handisport et tous les clubs sportifs qui s'engagent au quotidien pour l'inclusion, l'accessibilité, la mixité et le respect** », souligne Katia Bacon, adjointe au Maire en charge de la ville inclusive et de la lutte contre les discriminations. La programmation complète vous sera dévoilée prochainement : restez connectés !

PORT DE RIVES

UN TOIT TOUT NEUF POUR LES GUÉRITES

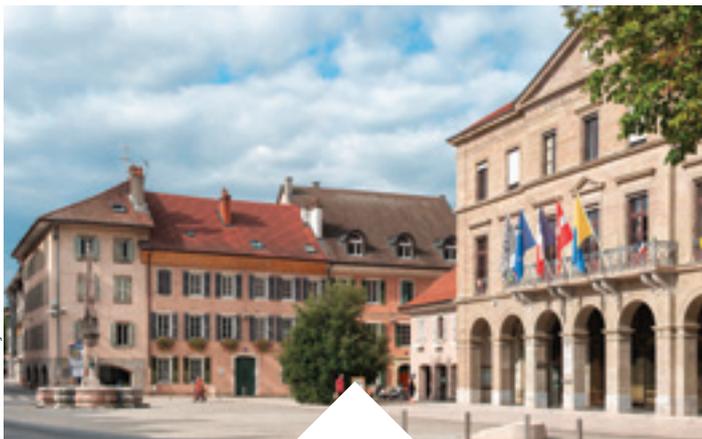


© Alain Dubouloz

Les toitures des guérites (propriétés de la Commune), occupées toute l'année par les pêcheurs professionnels, mais aussi celles abritant l'écomusée de la pêche et du lac, présentaient de nombreux désordres : tuiles poreuses voire même cassées, absence de chenaux... causant régulièrement des fuites à l'intérieur des locaux. La Ville a donc décidé d'entreprendre, en novembre dernier, d'importants travaux de rénovation. Le coût de l'opération s'élève à 285 000 €*.

*Subventionnée à hauteur de 50 % par le Département de la Haute-Savoie.

© Yan Tissevre



SERVICES PUBLICS

AMÉLIORER LA SATISFACTION DES USAGERS

La Ville de Thonon poursuit ses efforts pour améliorer la qualité de sa relation citoyenne auprès des usagers, en s'engageant dans une démarche de certification des services actuellement les plus sollicités, à savoir l'accueil, l'état civil (demandes de passeport et de carte d'identité), l'éducation et le Centre communal d'action sociale. « **L'obtention de la certification Qualivilles, délivrée par l'AFNOR, nous permettra d'harmoniser nos pratiques, mais sera aussi pour les usagers un gage de qualité et d'efficacité visant à renforcer leur confiance dans la collectivité** », explique Katia Bacon, adjointe au Maire en charge de la qualité des services publics et de la relation aux usagers. La certification portera sur l'accueil, l'information, l'orientation et les réponses apportées aux usagers pour chaque sollicitation, qu'elle soit physique, téléphonique, par email ou par courrier.

LE CHIFFRE

20 000 BULBES pour une ville plus fleurie

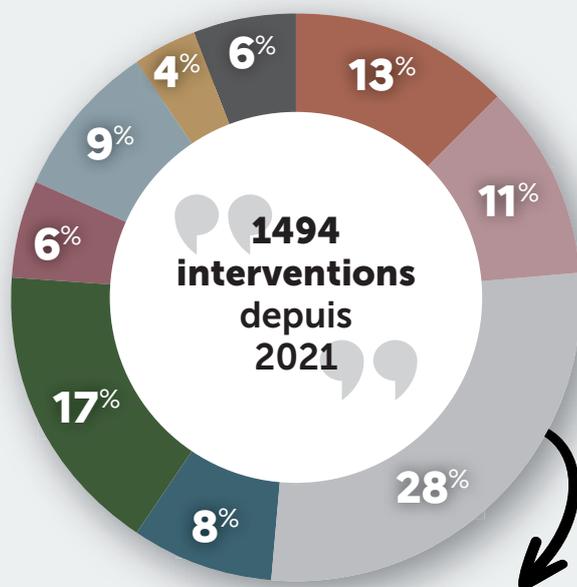


Chaque année, à l'automne, 20 000 bulbes à fleurs sont plantés par les jardiniers municipaux. Ils fleuriront prochainement les massifs, les pelouses de nos parcs et jardins, le pied des arbres ou encore les abords des routes communales. La naturalisation de ces bulbes fait partie des actions engagées depuis une dizaine d'années dans le cadre du plan de gestion différenciée des espaces verts du territoire. Ces pratiques de jardinage aujourd'hui plus respectueuses de l'environnement, en parfaite adéquation avec la démarche de transition écologique portée par la Ville, ont permis le retour d'un certain nombre de plantes à fleurs, telles que les primevères ou les coquelicots.

UNITÉ DE TRANQUILLITÉ DE NUIT

QUEL EST LE BILAN ?

« Depuis sa mise en place en novembre 2021, l'unité de tranquillité de nuit a joué un rôle important dans le maintien de la sécurité, en répondant au plus près aux sollicitations des Thononnais », souligne Gérard Bastian, adjoint au Maire en charge de la prévention de la délinquance et de la tranquillité publique. Ces interventions ont un impact positif sur la tranquillité publique et la protection de tous, pour faire de Thonon une ville plus sûre et plus tranquille.



- 190 tapages nocturnes
- 163 rixes
- 417 troubles à l'ordre public
- 120 assistances à personne
- 250 consommations d'alcool
- 84 ivresses publiques
- 129 usages de produits stupéfiants
- 56 contrôles routiers
- 85 divers

Il est important de rappeler que la sécurité est un devoir régalien, qui dépend de l'État. En cas de danger ou d'urgence absolue, il est donc primordial de contacter immédiatement la Police Nationale, en composant le 17.



Boulevard
du Canal

TRANSPORTS

LE PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL SUR LES RAILS

Les études concernant l'aménagement du pôle de mobilité autour de la gare SNCF sont maintenant achevées. Place désormais à la concrétisation de ce projet structurant.

FACILITER VOS DÉPLACEMENTS

Après la réalisation de la nouvelle passerelle, la mise en service du parking Effia et l'ouverture de la Maison de la mobilité, il s'agit aujourd'hui d'engager la dernière phase de ce chantier d'envergure, avant la reconquête de la place des Arts.

« L'objectif ici est double avec, d'une part, la création d'un pôle de connexions fortes entre toutes les mobilités et, d'autre part, la réorganisation du réseau de bus afin de supprimer la régulation en cœur de ville et amoindrir en conséquence les nuisances causées par le stationnement prolongé des bus dans cet espace largement fréquenté par les piétons », explique le Maire, Christophe Arminjon. Les travaux ont démarré en ce début d'année pour une mise en service du pôle d'échange prévue en janvier 2025. Des quais en ligne seront aménagés de part et d'autre du boulevard du Canal pour des arrêts uniquement et un affichage dynamique (en temps réel) améliorera le confort des usagers sans affecter la visibilité des commerces. Près de 10 millions d'euros, cofinancés par la Confédération helvétique, le Conseil départemental, Thonon Agglomération et la Ville, seront investis dans ce projet, présenté au mois de décembre à l'ensemble des riverains concernés par les travaux à venir.

REDONNER À LA VILLE SA GRANDE PLACE

« À terme, cette reconfiguration du réseau de bus permettra de libérer entièrement la place des Arts qui redeviendra exclusivement piétonne, selon des choix d'aménagement très qualitatifs, à l'instar de ce qui a été réalisé place Henry-Bordeaux », poursuit l'édile. En parallèle, un concours d'idées sera lancé pour implanter, à l'articulation de la place existante et de l'espace ainsi libéré, une halle, type pavillon, capable d'accueillir une partie du marché et nos plus belles animations.



© Arche 5

© Arche 5



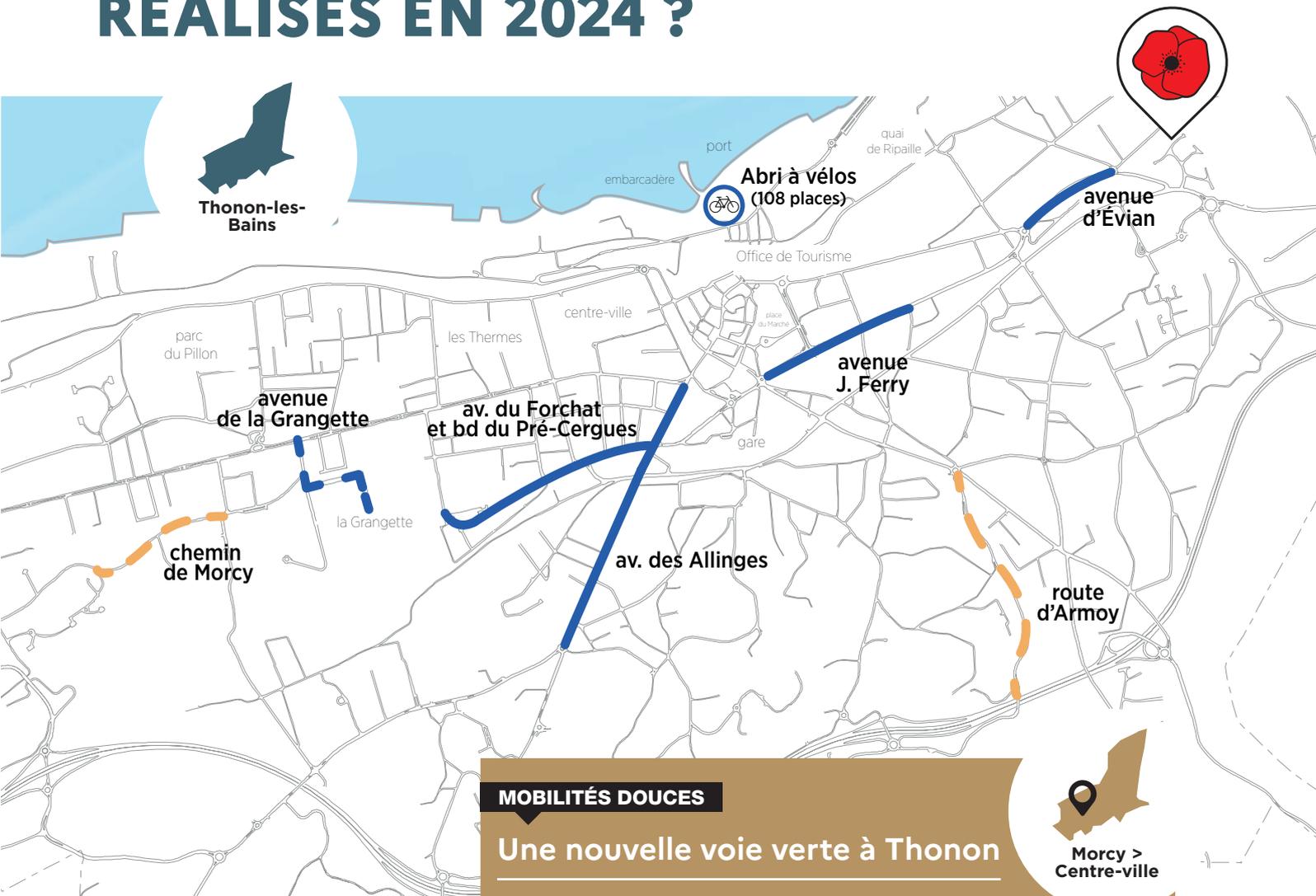
TRANSPORT SCOLAIRE

Plus de sécurité pour nos enfants

Avec la disparition de la gare routière, les bus scolaires achemineront les élèves au plus près des établissements. Trois emplacements seront ainsi aménagés place de Crête, avenue Jules-Ferry et boulevard du Pré-Cergues. L'objectif est d'assurer une desserte directe des établissements les plus fréquentés (collèges et lycées) pour davantage de sécurité et de commodité pour les usagers.

MOBILITÉS DOUCES

QUELS SERONT LES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS EN 2024 ?



Thonon-les-Bains

Abri à vélos (108 places)

avenue d'Évian

avenue J. Ferry

avenue de la Grangette

av. du Forchat et bd du Pré-Cergues

av. des Allinges

chemin de Morcy

route d'Armoay

MOBILITÉS DOUCES

Une nouvelle voie verte à Thonon

Morcy > Centre-ville

1 293 000 €
INVESTIS EN 2023

- PISTE CYCLABLE
- - - - - TROTTOIR MIXTE

AMÉNAGEMENTS PRÉVUS EN 2024

- PISTE CYCLABLE
- - - - - TROTTOIR MIXTE

Après trois mois de travaux, cette dernière piste mixte d'1,5 km, longeant les quartiers de Morcy, de la Versoie et de la Grangette, sera opérationnelle dès le mois de février. « *Inscrite au PLU* depuis 20 ans, elle relie désormais l'impasse des Bosquets au chemin des Mascottes, situé à proximité immédiate du centre-ville* », explique Jean-Pierre Favrat, adjoint au Maire en charge des aménagements urbains. Pour ce chantier, la Ville a privilégié la récupération d'un maximum de matériaux, terre et graviers principalement, afin de réduire ses coûts et nuisances, en optimisant notamment les va-et-vient des camions. « *Les sols, en graviers stabilisés, mais aussi l'inclinaison des pentes faciliteront l'écoulement des eaux de pluie, en faveur de la végétation environnante* », poursuit l'élu. À l'avenir, les jardiniers municipaux laisseront la végétation se renouveler, en pratiquant des tailles et débroussaillages sélectifs afin d'équilibrer et d'harmoniser la trame verte qui devrait s'épanouir en moins de deux ans.

*Plan local d'urbanisme

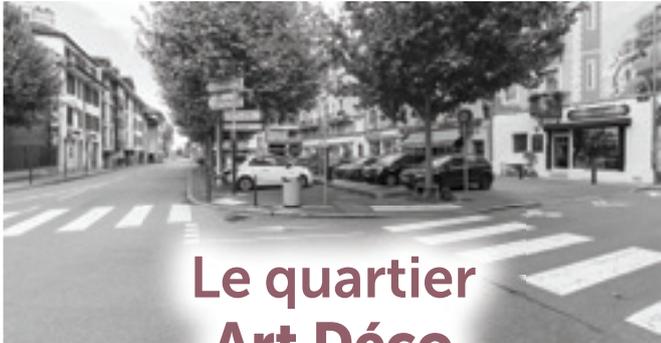
PLACE HENRY BORDEAUX

LA MÉTAMORPHOSE

© Alain Dubouloz



© Antoine Berger



**Le quartier
Art Déco
renaît.**





© Soho Architecture

ÉQUIPEMENT

UN RÉSEAU DE CHALEUR ÉCO-VERTUEUX

En s'associant à la société Dalkia, la Ville accélère sa transition énergétique. Le projet devient aujourd'hui concret avec le lancement, en ce début d'année, des travaux pour l'implantation de la chaufferie. Elle sera opérationnelle en octobre 2025.

Ce réseau sous-terrain de 12,4 km alimentera, dans un premier temps, 3 800 logements ainsi que 110 000 m² de bâtiments tertiaires (hôpital, établissements scolaires, bâtiments publics...). « **Il s'agira du plus gros réseau de chaleur du département** », souligne Isabelle Place-Marcoz, adjointe au Maire en charge de la transition écologique. Deux chaufferies seront implantées sur Thonon : la première alimentée au bois (avec un complément gaz) sera aménagée sur le terrain disponible avenue des Prés-Verts, à côté du cimetière, et la seconde (dite de relais, alimentée au gaz uniquement) sera construite avenue de la Libération.

DE NOMBREUX AVANTAGES ÉCOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES

« **L'énergie produite, composée à 85 % de biomasse (bois), évitera la diffusion dans l'atmosphère de plus de 10 400 tonnes de CO2 chaque année, soit l'équivalent de 5 700 véhicules retirés de la circulation sur notre territoire** », ajoute l'élue. Le bois utilisé (près de 20 000 tonnes / an) sera, quant à lui, exclusivement issu de l'entretien des forêts situées dans un rayon de 100 km aux alentours. « **Sans oublier l'argument de la facture énergétique avec une baisse significative pour les ménages, entreprises et établissements publics qui feront le choix de se raccorder à ce nouveau réseau. Une baisse aujourd'hui estimée à - 16 %*** », conclut l'adjointe.

*Par rapport à une consommation au gaz, selon le tarif 2022 (bouclier fiscal)

Pour ce projet emblématique en termes de transition écologique, 44 millions d'euros seront investis par la société Dalkia, dont près de 20 millions subventionnés par l'ADEME. **Aucune dépense ne sera engagée par la Ville.**

ÉCLAIRAGE PUBLIC

La sobriété énergétique en marche

Après l'extension en 2023 du périmètre communal concerné par l'extinction nocturne de l'éclairage public (de 23h à 5h, du 1^{er} octobre au 31 mai et de 1h à 5h, du 1^{er} juin au 30 septembre), la Ville va procéder en 2024 au remplacement des luminaires les plus énergivores sur les axes qui restent allumés pour des raisons de sécurité. « **Il s'agit des axes principaux, ainsi que les rues du centre-ville. Même si nous abaissions déjà leur puissance de près de 25 %, ces éclairages demeuraient trop énergivores. En remplaçant près de 400 luminaires par des équipements LED, nous visons une nouvelle baisse de l'ordre d'un tiers supplémentaire** », explique Jean-Pierre Favrat, adjoint au Maire en charge des travaux et aménagements urbains. Cette opération sera également complétée par l'extinction des voies secondaires aujourd'hui rattachées électriquement aux axes principaux, passant ainsi le nombre de points lumineux éteints la nuit à 1 600 sur toute la ville, soit 30 % de l'éclairage public.



© Paul Pastor

SANTÉ

CANCER, UNE CAUSE À DÉFENDRE

À la veille de l'adoption d'un nouveau schéma régional de santé, le Maire Christophe Arminjon, par ailleurs président du Conseil de surveillance de l'hôpital, défend l'installation d'un nouvel équipement de radiothérapie oncologique. Explication.

PAROLE D'ÉLU

Christophe Arminjon

Maire de Thonon-les-Bains, président de Thonon Agglomération et président du Conseil de surveillance des Hôpitaux du Léman

« Erigée en cause nationale, la lutte contre les cancers fait l'objet d'un plan national stratégique 2021-2030 visant à améliorer la qualité de vie des patients et à garantir à tous le bénéfice des progrès techniques.

Or, les Chablaisiens atteints du cancer sont astreints à de fastidieux déplacements lorsqu'ils se voient prescrire des séances de radiothérapie. Outre le coût de ces transports pour la Sécurité sociale, cet éloignement ajoute de la pénibilité à la souffrance des malades.

Avec 1 300 patients traités chaque année, représentant 4 500 séjours, l'activité des Hôpitaux du Léman justifierait pleinement l'implantation à Thonon d'une activité de radiothérapie et ce, d'autant que le besoin ne cesse de croître avec l'augmentation de la population et son vieillissement.

Il est donc temps de replacer patients et soignants au cœur du dispositif. »

PAROLE D'EXPERT

Docteur Mounsef Delouane

Président de la Commission médicale d'établissement des Hôpitaux du Léman

« Structure de référence du Chablais, les Hôpitaux du Léman (HDL offrent une prise en charge de qualité et de proximité. En matière de cancer, l'établissement participe aux programmes nationaux de dépistage, de prévention, de recherche, de traitement et d'accompagnement des patients et de leurs proches.

Les HDL disposent d'un important et performant plateau technique comprenant plusieurs blocs opératoires, des appareils d'imagerie (IRM, scanner), un service de réanimation et un accès à des anatomopathologistes. L'oncologie est présente avec différentes spécialités d'organes : gynécologiques, seins, urologiques, digestives, pulmonaires, ORL, thyroïde, glandes salivaires et cutanées.

Le bilan diagnostic est réalisé à l'occasion d'une hospitalisation dont la durée dépend des examens prescrits. Le patient, acteur de ses soins, et ses proches sont associés à la stratégie thérapeutique. Celle-ci se base sur un référentiel validé de manière pluridisciplinaire. Un programme personnalisé de soins PPS est alors arrêté et le traitement comprend l'association de chirurgie et/ou de chimiothérapie et/ou de radiothérapie.

La chimiothérapie est réalisée le plus souvent en hôpital de jour. La radiothérapie s'effectue actuellement sur un site distant de 40 km. Il est généralement prescrit une trentaine de séance étalées sur sept semaines, d'une durée chacune d'un quart d'heure en moyenne.

Offrir des soins de qualité, personnalisés et de moins en moins invasifs, impose de mobiliser une équipe pluridisciplinaire avec un objectif : optimiser les parcours de soins en alliant efficacité et humanité, en lien étroit avec la médecine de ville.

Comme tout établissement de santé autorisé en cancérologie, les HDL sont soumis à des seuils d'activité à atteindre et d'indicateurs de qualité à respecter, gage de sécurité des prises en charge. »



© Antoine Berger

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

SÉCURITÉ RENFORCÉE

Face aux défis actuels, la Ville intensifie ses efforts pour garantir un environnement éducatif sécurisé au sein des écoles.

Résultats d'une collaboration étroite entre la communauté éducative et les autorités locales, plusieurs mesures proactives ont été mises en place au sein des écoles maternelles et élémentaires pour améliorer la sécurité des élèves et du personnel. « **Une volonté forte de s'engager en faveur de la sécurité, de l'éducation et du bien-être de nos jeunes élèves** », souligne Jean Dorcier, adjoint au Maire en charge de l'éducation.

Les PPMS (plan particulier de mise en sûreté) des écoles ont tous été revus, mis à jour et présentés à la communauté éducative à l'occasion des conseils de classe de décembre dernier. Parmi les nouvelles mesures : l'installation de caméras de sécurité au sein des établissements, la formation des enseignants et des personnels par les agents de la Police Municipale, le développement d'outils et de systèmes de communication d'urgence ou encore l'organisation, sur le temps scolaire, d'exercices d'évacuation. « **C'est un gage supplémentaire de sécurité pour les élèves, leurs parents ainsi que pour toute la communauté éducative thononaise, avec l'objectif de créer un juste équilibre entre un environnement sécurisé et un lieu d'apprentissage ouvert et accueillant** », conclut l'élú.

Légende

- En moyenne, sur la période 2017 à 2020
- En moyenne, sur la période 2020 à 2023

| En action |

EN CHIFFRES

L'URBANISATION DE LA VILLE

Permis de construire accordés (182 de 2017 à 2020, et 188 de 2020 à 2023) : programmes neufs VS réhabilitation de l'ancien

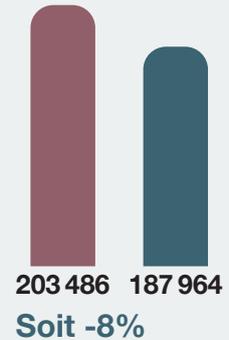


Depuis 2020, + **45,45%** de réhabilitation du bâti existant.

Nombre de logements autorisés à la construction



Surfaces de plancher autorisées en m²



Le saviez-vous ?

41,56 mois (soit plus de 3 ans) : c'est le temps moyen constaté entre l'autorisation de construire et l'achèvement des travaux de construction d'un programme de logements collectifs. **Certaines constructions dernièrement achevées ont donc reçu une autorisation de construire avant 2020.**

Avant l'élection,

37% des permis délivrés* comprenaient une superficie égale ou supérieure à **30% de pleine terre****

Depuis 2020, c'est **46%**

*Permis immeuble collectif neuf

**Surface non imperméabilisée, exempte de toute construction souterraine, favorisant donc l'infiltration des eaux pluviales et l'approvisionnement des nappes phréatiques



Plâtrerie · Peinture
Isolation · Faux plafonds

TÉL 04 50 71 02 65
SITE BONDAZ.FR
MAIL INFO@BONDAZ.FR

21 AV. DE LA FONTAINE COUVERTE - 74200 THONON-LES-BAINS

BONDAZ
Plâtrerie Peintures



EN EXCLUSIVITÉ
DANS LE CHABLAIS
RENTÉE 2024

BACCALAUREAT
FRANÇAIS
INTERNATIONAL
Français-Anglais-Allemand

RÉUNION
D'INFORMATION
LUNDI 15 JANVIER
18H00

Ich habe eine Idee
I have an idea

- Pour en savoir plus
- Inscriptions

OU SUR www.stjonthonon.org



[www.](#) [stjonthonon.org](#)

Expert-Comptable Conseil




Conseiller et faire
grandir les entreprises

#CREATION #DEVELOPPEMENT
#GESTION #AUDIT

EUREX - Le Don Bosco - 6 avenue Général de Gaulle
BP 135 - 74204 Thonon-les-Bains
04 50 26 36 00 - thonon@eurex.fr

www.eurex.fr

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

4 NOUVELLES ÉCOLES À THONON

La FISE Business School est l'une d'entre elles ! En effet, après le succès rencontré lors des deux dernières éditions de la FISE Xperience à Thonon-les-Bains, le nouveau campus dédié aux métiers des sports urbains ouvrira ses portes en septembre prochain.

COMBIEN D'ÉLÈVES SERONT ACCUEILLIS SUR LE CAMPUS DE THONON-LES-BAINS ? ET QUELLES FORMATIONS SERONT PROPOSÉES ?

Nous accueillerons trois promotions. Soit entre 45 et 60 étudiants répartis entre le bachelor et le master, avec un programme international, sur 5 ans, orienté vers le Marketing et le Management appliqué aux métiers du sport freestyle. Principalement dispensées en anglais (pour les niveaux Master), nos formations sont proposées en cursus initial ou en alternance pour offrir une immersion complète aux étudiants qui souhaitent approfondir leur compréhension de ces univers, de leurs enjeux et des opportunités qu'ils portent en eux.

COMMENT S'ARTICULENT LES COURS ?

Ils sont principalement dispensés par des professionnels dont l'activité gravite autour de ces disciplines. Chaque année, nos élèves sont également intégrés aux équipes d'organisation des événements FISE en France ou dans le monde. L'objectif est de leur faire découvrir l'ensemble des métiers mobilisés, de les orienter dans une spécialisation mais aussi de faire émerger des talents dans l'ingénierie événementielle. Tout au long de leur formation, les étudiants auront aussi la chance de côtoyer des champions de la discipline, des membres du CIO, des créateurs d'entreprises ou encore des organisateurs d'événements.

COMMENT POSTULER ?

Les personnes intéressées par nos formations peuvent obtenir plus d'informations, s'inscrire aux journées portes ouvertes ou bien encore aux sessions d'admission directement sur notre site Internet : fise-keyce.com.



© Hurricane

L'ARRIVÉE D'OBJECTIF 3D, ECS ET IRIS

Spécialisées dans l'univers du cinéma d'animation, de la communication et de l'informatique, ces trois écoles ouvriront elles aussi leur campus en septembre 2024. Elles proposeront des cursus allant de 3 à 5 ans, accessibles à tous les bacheliers.

- Vous êtes intéressé par le cinéma d'animation, l'univers des jeux vidéo et la programmation gameplay, rendez-vous sur objectif3d.com.
- Vous voulez vous former aux métiers de la communication et de la publicité, n'hésitez pas à consulter le site de l'European Communication School : ecole-ecs.com.
- Vous avez envie de rejoindre l'IRIS, l'école supérieure d'informatique, retrouvez toutes les informations pour les admissions sur ecoleiris.fr.

| À la une |

BUDGET 2024

THONON POURSUIT SA MUE AU SERVICE DE SES HABITANTS

Si 2023 a été marquée par de nombreuses réalisations, 2024 sera l'année de la transfiguration avec quatre chantiers parmi les plus structurants du mandat : réhabilitation de l'ancien casino sur le boulevard de la Corniche, nouveau centre technique municipal à Saint-Disdille, aménagements paysagers et fonctionnels des talus sous le Belvédère et restructuration du pôle d'échange multimodal autour de la gare.

Ce sont ainsi près de 34 millions d'euros qui seront investis pour faire de Thonon une ville dynamique et durable.



| À la une |



© Sémaphore

Plusieurs projets se sont déjà concrétisés qui permettent d'ancrer Thonon dans la modernité. **« Parmi ces réalisations : la mise en service du parking-relais de l'Ermitage bientôt desservi par une ligne régulière de transport public, le nouveau stade de Vongy ouvrant la voie à la restructuration de celui de Moynat, l'ouverture de la Maison des associations et du bénévolat ou encore celle de l'Excelsior qui complète désormais l'offre de tourisme d'affaires. Sans oublier, bien sûr, la restructuration de la place Henry-Bordeaux venue renforcer la piétonnisation du cœur de ville dans la perspective de sa liaison paysagère avec le secteur de Rives »**, résume le Maire, Christophe Arminjon.

UN BUDGET MAÎTRISÉ MALGRÉ UN CONTEXTE CONTRAIGNANT

Comme toutes les communes, Thonon enregistre depuis deux ans une hausse généralisée de ses coûts avec un quasi-doublement des prix de son énergie, une inflation supérieure à 15% dans certains secteurs comme la restauration collective et une croissance forte de ses frais de personnel liée aux revalorisations successives du SMIC et du point d'indice des fonctionnaires ou à l'octroi de l'indemnité de résidence (+1,3 M €).

« Malgré ce contexte, la Municipalité tient ses engagements en n'augmentant pas, pour la quatrième année consécutive, les impôts communaux », souligne Jean-Claude Terrier, adjoint au Maire en charge des finances.

« Ce choix est d'autant plus remarquable que jamais la Ville n'avait autant investi pour mettre à niveau ses équipements et services », ajoute le Maire qui rappelle que les réalisations 2023 avoisineront les 31 millions d'euros, un niveau inégalé à ce jour.

Investir plus sans augmenter les impôts ni sur-endetter la Ville, une équation permise par une revue générale des politiques publiques et du patrimoine communal avec, à la clef, de substantielles économies de fonctionnement et des revenus exceptionnels tirés d'une gestion dynamique de l'immobilier communal (cessions et concessions).

« En 2024, nos efforts porteront aussi sur la conversion à des déplacements moins carbonés avec une accélération du plan « vélo » et de nouveaux aménagements dédiés aux piétons », conclut le Maire, Christophe Arminjon.



© Antoine Berger

Stabilité des impôts pour la 4^e année consécutive.

La ville s'engage pour ses associations

3,7 millions d'euros seront alloués en 2024 à l'ensemble de nos associations ; qu'il s'agisse d'activités à destination des familles (sport, arts et culture) ou d'activités participant directement à nos politiques communales, comme pour la Maison des Arts du Léman, Thonon Événements ou encore l'Office de Tourisme.

Nos efforts porteront aussi sur l'animation de la ville, avec près d'1,2 million d'euros investis pour des événements de qualité tout au long de l'année, avec de fortes retombées économiques et médiatiques.



© Antoine Berger

FAIRE DE THONON UNE VILLE PLUS DURABLE



AMÉNAGEMENT DES TALUS SOUS LES BELVÉDÈRES



2024
4 500 000 €

Après plus d'un an d'études et d'instruction, les travaux de renaturation et d'aménagement du parc situé sous les belvédères démarreront en février. La Ville se donne deux ans pour créer la liaison paysagère et fonctionnelle qui fait tant défaut entre son centre et le quartier de Rives. Afin de réduire les nuisances du chantier, celui-ci se développera simultanément sur plusieurs secteurs. Les premiers travaux consisteront à sécuriser le site en traitant les ouvrages instables et les arbres dangereux, puis à réaliser les cheminements et fondations des nouveaux ouvrages : escaliers, pergola, terrasses, bassins, passerelles et cheminements suspendus. Suivez l'évolution de ce chantier hors norme dans nos prochaines éditions.



RÉHABILITATION DE L'ANCIEN CASINO



2024
4 181 000 €

Niché au cœur du parc thermal, ce vestige de la Belle Époque sera entièrement réhabilité afin de lui rendre sa magnificence d'origine grâce à une remise en valeur de ses volumes et décors. Les aménagements intérieurs, intégrant une extension en bois à l'arrière du bâtiment, permettront d'accueillir : des salles de réception et d'exposition ainsi qu'un salon de danse. Enfin, la terrasse côté lac sera entièrement requalifiée pour offrir l'agrément indispensable au futur salon de thé qui viendra animer ce nouveau lieu.

Projet subventionné par le Département et l'État.



AMÉNAGEMENT DU PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL



2024
2 524 000 €



Retrouvez le projet en détails p.10.

Projet subventionné par la Confédération helvétique et le Département.



© Mutabilis Paysage et Urbanisme - © Morel PERSPECTIVISTE



UN NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL



 2024
8 000 000 €

Maintes et maintes fois reléguée au rang des *promesses-qui-n'engagent-que-ceux-qui-y-croient*, faute d'être électoralement « payante », la construction du nouveau centre technique municipal n'en était pas moins une nécessité pour qui aspire à offrir à ses employés des conditions de travail optimales tout en favorisant la cohésion d'équipe. Actuellement dispersés sur plusieurs sites, parfois distants de plusieurs kilomètres, nos agents pourront ainsi bénéficier d'un site dédié unique, conçu selon les derniers standards de responsabilité sociale et environnementale. Sa mise en service, prévue début 2026, permettra le réinvestissement de la friche urbaine dite de Libération (ex-caserne des pompiers).

Au programme de ce premier trimestre 2024 : travaux préparatoires de chantier et déconstruction des locaux jusqu'ici occupés par les services Environnement et propreté urbaine et Espaces verts dont les effectifs viennent d'être regroupés pour être mutualisés autour de la thématique Espaces publics et cadre de vie.

Projet subventionné par l'État.

MAIS AUSSI

- De nouvelles aires de prise en charge pour le transport scolaire (plus d'infos p.10) : **1,3 M €**
- La réhabilitation de la maison de quartier de Vongy : **1,2 M €**
- Le développement des mobilités douces : **1 M €**



© Alain Dubouloz

**Un plan d'équipement
de près de 150 millions
d'euros sur la durée
du mandat.**



© Brière Architectes

RÉSIDENCE DU LÉMAN

Réseau
OMERIS

Vous sentir chez vous,
c'est possible chez nous.

ÉTABLISSEMENT MÉDICALISÉ POUR SENIORS à proximité du lac dans un cadre apaisant et chaleureux

Prise en soin par une équipe pluridisciplinaire attentionnée et à l'écoute.
La résidence répond aussi aux besoins des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer
et maladies apparentées avec son unité dédiée de 10 personnes.



AU COEUR DE
THONON-LES-BAINS



JARDIN OMBRAGÉ
ET TERRASSES



CHAMBRES
INDIVIDUELLES
OU DOUBLES



RESTAURATION
ÉLABORÉE SUR PLACE



ACTIVITÉS
SOCIALES



ÉTABLISSEMENT
À TAILLE HUMAINE

L'ACCUEIL
EN
COURT
SÉJOUR

Ses nombreux avantages :

- Permet à la personne âgée de découvrir, en douceur, son nouveau lieu de vie
 - Offre à l'aïdant une solution pour se reposer et préparer du mieux possible le retour à domicile de son proche aidé
- Possibilité de séjours personnalisés de quelques jours à plusieurs semaines (demande en urgence, sortie d'hospitalisation, absence des proches, vacances, travaux à domicile,...)



5 rue des Musiciens - 74200 Thonon-les-Bains
résidenceduleman@omeris.com - T. 04 50 71 03 93
www.omeris.com

Économisez près de 20 %
en achetant à 10 minutes*
de Thonon-les-Bains⁽⁴⁾

Votre T3 à partir de 255 000 €⁽³⁾

4 000 €
DE RÉDUCTION
PAR PIÈCE⁽¹⁾

+

FRAIS DE
NOTAIRE
OFFERTS

pour les 5 premiers
réservataires⁽²⁾



Les Balcons
DU LYAUD

Découvrez nos appartements du 2 au 4 pièces
plongés dans un écrin de nature

- > Appartements prolongés par **des balcons, terrasses ou jardins**
- > Garage, parking et cave inclus
- > **Surfaces généreuses** baignées de lumière
- > Livraison **2^e trimestre 2025**

VITE, prenez contact avec votre conseiller Om2c !

04 72 31 94 48 - om2c.fr

Une co-promotion :



(1) Offre valable pour l'achat d'un logement T2, T3 ou T4 au sein du programme « Les Balcons du Lyaud » de Om2c en cours de commercialisation, dans la limite des stocks disponibles. Cette offre, valable jusqu'au 31 mai 2024, prendra la forme d'une réduction du prix prévisionnel au contrat de réservation. Elle n'est cumulable qu'avec l'offre des frais de notaires suivant les conditions décrites au (2) ci-dessous, ce qui exclut toute autre remise ou offre de réduction. Elle n'est par ailleurs pas applicable dans le cadre d'un dispositif spécifique d'accès à la propriété (Bail Réel Solidaire). Ladite réduction correspondra à 4 000 € de réduction par pièce composant le logement, soit par typologie de logement, les montants suivants : pour les T2 : réduction de 8 000 € TTC, pour les T3 : réduction de 12 000 € TTC, pour les T4 : réduction de 16 000 € TTC, pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site om2c.fr. – Voir conditions auprès de votre conseiller om2c. (2) Frais de notaires offerts pour les cinq premiers contrats de réservation signés et valables pour l'achat d'un logement T3 ou T4 au sein du programme « Les Balcons du Lyaud » de Om2c en cours de commercialisation, dans la limite des stocks disponibles. Cette offre s'applique uniquement pour une acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA). Les frais de notaire ne comprennent pas les frais éventuels de constitution de garantie (hypothèque ou de cautionnement), ni les frais liés à l'établissement du règlement de copropriété qui restent à charge du réservataire. Cette offre est consentie sous réserve de la régularisation de l'acte authentique de vente dans les délais prévus au contrat de réservation et de l'annexe spécifique « Frais de notaire offerts ». (3) Prix TTC d'un appartement T3 (lot A005) de 60,48 m² avec une terrasse de 12,50 m² et un jardin de 20,79 m², un garage, un parking et une cave. (4) Le prix moyen d'un logement neuf sur Thonon-les-Bains est de 348 085 € TTC. Ce prix est calculé parmi une sélection de 30 logements en cours de commercialisation sur des programmes immobiliers neufs en novembre 2023, du T2 au T4, à Thonon-les-Bains. Le prix moyen d'un logement neuf dans notre résidence est de 286 700 € TTC, une fois la remise de 4 000 € par pièce intégrée. Ecart de prix : 61 385 €. *Source Google map. SCCV LE LYAUD VOIGERES – 14 chemin de la Plaine Vourles (69390) SIREN 852790740. Illustrations laissées à la libre interprétation de l'artiste destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptible d'adaptation. Perspectives 3D : Empreinte Virtuelle. Création : service communication OM2C. Janvier 2024.



BIODÉCHETS

JE CUISINE, JE COMPOSTE

Pour accompagner tous les foyers dans ce geste utile et simple, qui permet de valoriser environ 30 % du contenu de nos poubelles, Thonon Agglomération déploie de nouvelles solutions depuis l'automne dernier.

Tous les habitants qui ont la possibilité de pratiquer le compostage peuvent se procurer un composteur et un bio-seau gratuitement. Cette solution peut aussi concerner les habitants en immeubles avec la mise en place du compostage collectif.

ET POUR LES IMMEUBLES SANS ESPACE VERT ?

Une collecte des biodéchets va être expérimentée au centre-ville : de nouvelles bornes vont être installées et seront mises en service à partir du lundi 11 mars prochain. Elles seront utilisables pour environ 1 000 foyers domiciliés dans le quartier de la Rénovation, délimité par les **rues des Granges et du Chablais, et le boulevard Georges-Andrier**. Au préalable, ces foyers recevront la visite, à leur domicile, d'un ambassadeur du tri. Celui-ci leur présentera le principe de l'expérimentation, les biodéchets à trier, et remettra à chacun un kit composé d'un bio-seau et de sachets kraft pour les déposer facilement dans les bornes. En cas d'absence, les kits seront fournis sur demande*. **Une réunion d'information sera également organisée le jeudi 29 février à 19h, à l'espace Les Ursules**, afin que chacun comprenne mieux le fonctionnement, les enjeux et les objectifs de la mise en place de ce nouveau geste de tri.

Les déchets alimentaires seront collectés une à deux fois par semaine. Ils seront valorisés au méthaniseur de Veigy-Foncenex, produisant ainsi du biogaz injecté dans le réseau local. À terme, cette solution de collecte sera accessible à tous les habitants des zones urbaines de l'agglomération ne pouvant pas bénéficier de l'installation d'un composteur.

**auprès de Thonon Agglomération par mail à : services-techniques@thononagglo.fr*

i PLUS D'INFORMATIONS :
www.thononagglo.fr

**Épluchures de fruits
et légumes, résidus verts,
restes alimentaires :
plutôt que de les jeter
et de les incinérer,
il est facile de se mettre
à composter !**

PROCHAINS ATELIERS COMPOSTAGE ET DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS ET BIO-SEAUX

- Samedi 9 mars à l'espace Tully (amphithéâtre)
- Mercredis 13 mars, 17 avril, 15 mai à l'espace Grangette (salle Lémaniaz)

Sur inscription uniquement sur :
mesdemarches.thononagglo.fr

Des questions sur les biodéchets ou le tri sélectif ?

À partir du jeudi 29 février, les agents du service déchets de Thonon Agglomération seront à nouveau régulièrement présents sur le marché hebdomadaire. Venez les rencontrer et poser toutes vos questions.

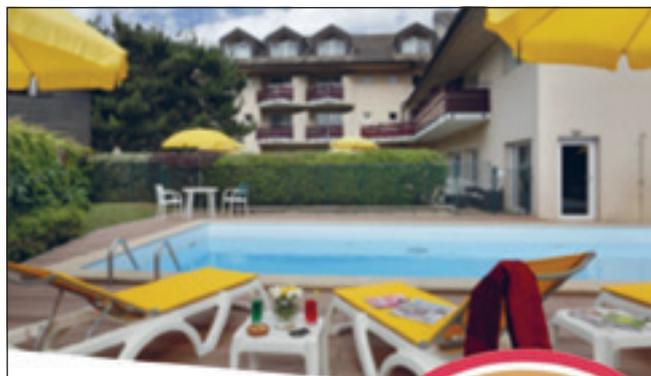
SPIE CityNetworks
Partenaire de la performance des territoires



RÉSEAUX D'ÉNERGIE
•
RÉSEAUX NUMÉRIQUES
•
SERVICES AUX TERRITOIRES
•
TRANSPORT & MOBILITE

SPIE CityNetworks
Pont de Dranse-Amphion Publier
BP 11 74201 Thonon Les Bains Cedex
Tél. 04 50 81 85 50

www.spie.com



HOTEL

ARC EN CIEL



18 Place de Crête
74200 Thonon-les-Bains

04.50.71.90.63

info@hotelarcencielthonon.com



KORIAN

EHPAD L'ESCONDA

Situé à **Thonon-les-bains**, à quelques minutes du centre ville, la maison de retraite **Korian L'Esconda**, jouxte aussi le magnifique domaine de Ripaille. L'établissement dispose d'un parc boisé et verdoyant dont les résidents peuvent profiter.

Les + de KORIAN L'ESCONDA :

- ❖ Une équipe pluridisciplinaire
- ❖ Présence d'une psychologue, d'une psychomotricienne
- ❖ Séances de gymnastique douce animées par un APA
- ❖ Séances de kinésithérapies réalisées par des kinésithérapeutes libéraux
- ❖ Cuisine faite sur place



Long séjour



Équipe présente
24h/24



Unité de vie Alzheimer



Court séjour

- 8 Avenue de THUYSET - 74200 THONON LES BAINS
- 04.50.74.29.29.
- reception.lesconda@korian.fr
- www.korian.fr



MAJORITÉ MUNICIPALE CHRISTOPHE ARMINJON

BONNE ANNÉE !

L'équipe pour Réussir Thonon vous adresse ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

De l'art de s'opposer

L'opposition politique est une condition de la Démocratie. La présence de minorités au sein des assemblées délibérantes a une double fonction de représentation du corps social et de contre-pouvoir face à une majorité astreinte à justifier ses choix. L'opposition peut aussi constituer une alternative politique lors des échéances électorales. Encore faut-il qu'elle embrasse toutes les facettes de ce rôle éminemment ingrat (l'opposition n'a pas le pouvoir de décider ni d'empêcher la majorité de décider) sans jamais céder à la démagogie ou à l'opposition systématique. Faire siennes les réactions brutes (parfois brutales) d'une partie de la population ne constitue pas un projet politique et peut s'avérer même risqué tant l'opinion varie dans le temps et l'espace... Cet électoralisme primaire, qui consiste à défendre toutes les causes

sans jamais en adopter une, est le signe d'une profonde vacuité conceptuelle, voire d'une absence de convictions. Les farouches partisans de l'automobiliste-roi se reconnaîtront ici sans peine. Semblablement, s'opposer à tout conduit parfois à la contradiction flagrante, comme ce fût le cas récemment pour ce conseiller municipal opposé à toutes les préemptions immobilières depuis 2020, mais qui imaginait pouvoir préempter l'hôtel Belle-Rive alors que la collectivité ne peut se substituer à un opérateur privé pour réaliser un projet de même nature. S'opposer en faisant fi des règles de droit qui encadrent l'action publique pose la question de la crédibilité. Ainsi, la délivrance de permis de construire obéit-elle à deux principes : 1- le droit de bâtir est un accessoire du droit de propriété protégé par la Constitution, 2- le maire exerce un pouvoir de police encadré par le Règlement local d'urbanisme voté par le Conseil municipal (Cf. PLU de 2013). La question est donc bien de savoir ce que feraient nos opposants à notre place...

OPPOSITION MUNICIPALE / NOUVELLE ÈRE JEAN-BAPTISTE BAUD

2024 : PAS DE CHANGEMENTS À L'HORIZON

L'année 2024 débute dans un contexte économique difficile et une situation internationale malheureusement marquée par les guerres. **C'est donc d'abord un message de solidarité et d'unité que nous souhaitons adresser en ce début d'année.** À Thonon, comme en 2023, **la municipalité n'a pas fait le choix dans son budget d'utiliser les leviers dont elle dispose pour protéger le pouvoir d'achat des habitants, notamment des plus modestes.** La seule « mesure » prise étant la non augmentation des prix de la restauration scolaire (dont la qualité laisse à désirer et malgré un tarif assez élevé !). Pour le reste, les augmentations tarifaires votées en pleine crise l'an passé auront au final rapporté très peu à la Commune mais pesé dans le portefeuille des habitants. Dans le même temps, des investissements à hauteur de plus de 30 millions d'euros sont prévus. **Peu de communes disposent de tels moyens, ce qui nous donne une responsabilité particulière.** Rien de nouveau, la carte postale reste la priorité avec entre autres

le parc sous le belvédère dont le budget a été revu à la hausse pour atteindre 12 millions d'euros. Espérons que le résultat soit plus convaincant que la place Henry-Bordeaux ou encore le square Aristide-Briand ! **En revanche, toujours pas de budget en prévision pour une nouvelle école, dont nous aurons pourtant besoin dans les années à venir.**

La méthode ne change pas non plus. Le dossier de l'école des Arts en est un nouvel exemple. La rénovation des bâtiments et leur agrandissement auraient dû être une priorité et aller de pair avec la création du nouvel arrêt de bus mais surtout, le dialogue aurait dû permettre d'éviter les conflits sur un projet qui devrait réunir la population.

La ville de demain ne se construira pas sans les habitants et par une gouvernance solitaire.

En 2024, vous pouvez compter sur nous pour continuer à porter une autre vision et une autre méthode. Nouvelle Ère vous souhaite une excellente année !

OPPOSITION MUNICIPALE / J'AIME THONON FRANCK DALIBARD

EXCELLENTE ANNÉE 2024 À VOUS ET À VOS PROCHES !

Une nouvelle année vient de se terminer dans notre ville.

J'aime Thonon et Franck Dalibard, la troisième voix municipale, travaillera encore sur l'élaboration de projets ambitieux avec des citoyens en 2024.

Le choix du Maire de dépenser l'argent, qui n'est pas le sien mais le vôtre, pour satisfaire une ambition politique personnelle vieille de 25 ans va malheureusement continuer en 2024.

J'aime Thonon et Franck Dalibard regrette le manque total de collaboration du Maire avec les spécialistes de l'aménagement du territoire (urbanistes, paysagistes, designers urbains, citoyens, commerçants, etc.)

Prenons sa dernière « création », l'aménagement de l'Excelsior et la réhabilitation de la place Henry-Bordeaux pour un montant de plus de 5 millions d'euros, pour un aménagement qui a déjà 15 ans de retard. Quant à l'Excelsior, nouvelle salle du conseil municipal, le Maire l'a construite sans tenir compte des besoins des entreprises locales et régionales. Il espère maintenant la louer

afin de réduire son coût de fonctionnement. Il n'a pas construit cet espace en tenant compte des besoins des potentiels utilisateurs de la salle mais simplement selon son envie de paraître.

C'est un peu comme créer un produit après avoir investi vos économies et emprunté une somme conséquente à la banque, pour ensuite se demander si des clients vont être intéressés par votre produit et à quel prix vous allez le vendre.

2024 sera encore l'occasion pour lui de dépenser l'argent qui n'est pas le sien mais le vôtre en construisant un parc paysager dans les pentes du Belvédère / Sonnax pour un montant de 10 millions d'euros. Projet qui ne répond évidemment pas aux enjeux de notre territoire pour les 20 ans à venir.

Le Maire a attendu le pouvoir pendant 25 ans et nous propose, aujourd'hui, ses projets d'hier.

Les forces vives de Thonon doivent s'investir au sein de **J'aime Thonon** afin de changer les méthodes de gouvernance du monde politique local.

jaimethonon@gmail.com

ÉVÉNEMENTIEL

2024 : UNE ANNÉE IMPÉRIALE

Labellisée « Ville Impériale », Thonon-les-Bains proposera en 2024 une programmation culturelle et festive autour de la période du Premier Empire. Voyagez sur les traces de Napoléon !

LA MARQUE « VILLE IMPÉRIALE », C'EST QUOI ?

Il s'agit d'un réseau de villes souhaitant valoriser leur histoire en lien avec le Premier et le Second Empires.

Il offre aux territoires aujourd'hui labellisés une réelle visibilité touristique, mais aussi une nouvelle occasion pour leurs habitants de redécouvrir leur patrimoine.

« **Thonon a officiellement rejoint le réseau le 13 octobre dernier** », se félicite Cassandra Wainhouse, adjointe au Maire en charge de la culture et du patrimoine.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Thonon, fortement marquée par l'histoire de la Révolution, du Premier et du Second Empire.

En témoigne encore aujourd'hui notre patrimoine urbain et architectural !

« **Parmi les symboles du Premier Empire, citons d'abord la sculpture du général Dessaix dressée sur le Belvédère, le monument aux morts érigé face à la gare à la gloire de la légion des Allobroges ou encore le château de Ripaille qui fut la dernière demeure du général Dupas. Sans oublier l'exceptionnelle collection conservée par le musée du Chablais : des objets personnels des trois généraux d'Empire, Dessaix, Chastel et Dupas** », poursuit l'élue.

Par son histoire singulière, Thonon-les-Bains reste également très marquée par le Second Empire avec le rattachement définitif de la Savoie à la France, en 1860. Thonon deviendra alors la capitale administrative du Chablais et de nombreux chantiers structurants seront lancés à cette période, tels que la sous-préfecture, la jetée du port ou encore le chemin de fer. La Ville accueillera également l'Empereur et l'Impératrice, le 31 août 1860, ce dont témoignent les deux portraits impériaux offerts par Napoléon III, encore aujourd'hui exposés au premier étage de l'Hôtel de Ville.

À VOTRE AGENDA



Une programmation exceptionnelle en 2024

Plus de 20 partenaires seront mobilisés sur le territoire pour vous proposer une trentaine d'événements tout au long de l'année.

Au programme : des conférences, des projections de films, la reconstitution d'un bal d'époque, le samedi 4 mai au château de Ripaille ou encore celle d'un campement militaire, du 23 au 25 août. Les représentations de la pièce *Le souper* de Jean-Claude Brisville, les 15 et 16 novembre au théâtre Maurice Novarina, clôtureront cette saison exceptionnelle. Ces nombreuses animations, tout public, permettront au plus grand nombre de s'immerger dans cette riche période de notre histoire.



Statue du Général Dessaix situé sur le Belvédère

© Antoine Berger

Sabre d'officier supérieur des grenadiers à cheval de la garde des consuls



VILLE
IMPÉRIALE
Saison 2024
PREMIER
EMPIRE

MUSÉE DU CHABLAIS

LANCEMENT OFFICIEL DE LA SAISON

© Musée du Chablais / Vidalle éditions

INVITÉ

Thierry Lentz, parrain de cette saison culturelle

Thierry Lentz, directeur général de la Fondation Napoléon, fera l'honneur à la Ville de lancer officiellement cette nouvelle saison. Auteur d'une quarantaine d'ouvrages, il s'est imposé comme un des maîtres de l'histoire napoléonienne, et animera une conférence à Thonon-les-Bains, **le samedi 23 mars prochain**. Nous vous attendons nombreux, dès 18h, à l'auditorium du Pôle culturel de la Visitation.



© DR

La labellisation de Thonon-les-Bains « Ville Impériale » est une occasion unique de mettre en lumière toutes les richesses du musée du Chablais en lien avec cette époque.

Du 23 mars au 17 novembre 2024, les visiteurs suivront les traces des généraux Dessaix, Chastel et Dupas : « *Ces trois hommes nés dans le duché de Savoie au sein du royaume de Piémont-Sardaigne qui, gagnés par des idées libertaires, feront le choix de la France en s'engageant dans les armées révolutionnaires puis napoléoniennes. Et dont les noms sont depuis inscrits sur l'Arc de Triomphe à Paris* », nous résume Amélie Beaujouan, responsable des musées de la Ville de Thonon.

DE NOMBREUX DONS ET LEGS EXPOSÉS AU MUSÉE

Grâce aux dons et legs de leurs héritiers, le musée du Chablais conserve aujourd'hui un magnifique fonds Premier Empire, constitué d'objets personnels de ces généraux. « *Des objets qui n'ont pas été exposés depuis plus de 20 ans, une véritable découverte pour le public thononais* », se réjouit Cassandra Wainhouse. Cette saison, le musée accueillera également des prêts exceptionnels du musée de l'Empéri (antenne régionale du musée de l'Armée à Salon-de-Provence), dépositaire d'effets personnels de Dupas qui ont quitté le Chablais dans les années 1960.

« *Une immersion dans les enjeux de la Révolution en Savoie, et au cœur de l'épopée napoléonienne, telle est la promesse de cette exposition, sublimée par la scénographie* », conclut la responsable. Au menu : des objets d'une grande qualité d'exécution avec leur cannetille d'or, sequins, sergé de soie, passementerie d'argent, franges en bouillon qui révèlent également les fastes de cette courte mais intense période de l'histoire.

| Rendez-vous |



© Sébastien Bouchard

Sébastien Bouchard est l'artiste invité de la 5^e édition du festival « L'art dans la rue »

FESTIVAL L'ART DANS LA RUE

EXPOSEZ VOTRE TOILE DANS LES RUES DE THONON !

La Ville de Thonon prépare la 5^e édition de son festival d'art urbain « L'art dans la rue ». Soyez parmi les 70 artistes, amateurs ou professionnels, à exposer votre œuvre dans les rues du centre-ville du 4 mai au 9 juin prochains.

Pour participer, **rendez-vous le samedi 10 février**, entre 9h et 13h, dans les locaux de Thonon Événements (5, impasse du Bastion) pour retirer gratuitement votre toile de coton d'1,60 m x 2 m. Vous aurez ensuite jusqu'au 29 mars pour réaliser votre œuvre inspirée d'une citation de Victor Hugo : « Le rêve est l'aquarium de la nuit ».

LES ARTISTES S'EXPOSENT AU FORUM

WONDERLANDS

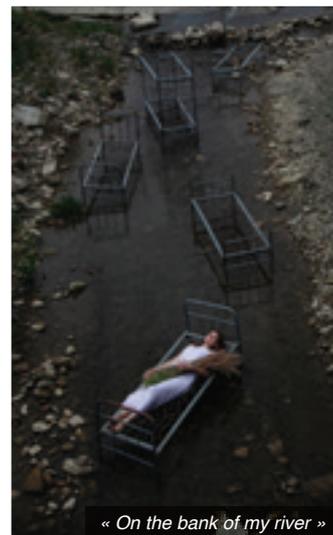
Jusqu'au 17 février, visitez l'exposition « **Wonderlands** »

de **Natalia Garbu**, une jeune artiste d'origine moldave qui utilise la photographie pour illustrer le rôle de la nature sur l'individu, en y confrontant notamment les thèmes de la vie et de la mort.

À travers ses clichés exposés au Pôle culturel de la Visitation, Natalia tente de dépasser les frontières du réel pour imaginer des compositions poétiques.

« *L'idée de ce projet m'est venue lorsque j'étais en Ukraine, dans une résidence d'artistes, loin des grandes villes et surtout seule, me guérissant*

de la noirceur et du désespoir d'un moment de vie difficile, au milieu de la nature, la trouvant comme une source de pouvoir, un retour à soi-même », explique la jeune photographe.



© Natalia Garbu

LA DATE

Dimanche 24 mars

Comme tous les deux ans, la Matagasse est de retour ! Sortez vos marteaux, pinceaux et visseuses pour préparer votre plus beau char et défilé dans les rues de Thonon. N'hésitez pas à rejoindre ce joyeux cortège ! Plus d'infos auprès de Thonon Événements au 04 50 26 21 07.

i **Départ à 14h30, avenue du Général de Gaulle**
Arrivée sur le Belvédère prévue à 17h



© Antoine Berger

PUIS « REGARDS SUR L'EMPIRE »

Rendez-vous ensuite à partir du 24 février pour découvrir l'exposition « **Regards sur l'Empire, au-delà des apparences** » qui rassemblera une douzaine d'artistes de l'association thononaise « Les Artistes du Léman ». Chacun présentera une œuvre grand format, sur le thème de « Thonon Ville Impériale », pour former un parcours dans des univers artistiques contemporains à la redécouverte de notre patrimoine impérial.



© Alain Dubouloz

MÉDIATHÈQUE

DIS-MOI DIX MOTS SUR LE PODIUM

Du 5 au 9 mars, la langue française est à l'honneur avec pour thème en 2024 (année olympique oblige !), le sport. La Médiathèque se prête au jeu. Et vous ?

Le dispositif « Dis-moi dix mots » invite chacun à jouer et à s'exprimer, sous forme littéraire et/ou artistique, autour d'une sélection de dix mots. « **L'enjeu est d'illustrer, à partir de cette liste renouvelée chaque année, la richesse de la langue française, sa capacité à évoluer et à désigner toutes les réalités contemporaines** », souligne Cassandra Wainhouse, adjointe au Maire en charge de la culture.

VIVE LE SPORT ET L'OLYMPISME

En écho aux jeux de Paris 2024, les dix mots et expressions retenus pour cette nouvelle édition plongeront les participants dans l'univers du sport et de ses valeurs : le respect (*collectif, s'encorder*), le dépassement de soi (*adrénaline, échappée, prouesse, champion*), la détermination (*mental*), l'acceptation des règles (*faux départ, hors-jeu*) ou encore le besoin de faire une pause (*aller aux oranges*).

À cette occasion, une programmation inédite sera proposée à la Médiathèque avec entre autres : des ateliers d'écriture animés par la Cie des Gens d'ici, et les bibliothécaires (pour les enfants à partir de 7 ans, le 6 mars, et les adultes, le 8 mars), des séances de lecture rapide animées par l'association Ludo Labo ou encore la mise à disposition d'un carnet de jeux littéraires.

Retrouvez prochainement la programmation complète sur mediatheque.ville-thonon.fr

i DIS-MOI DIX MOTS

Du 5 au 9 mars 2024

Pôle culturel de la Visitation

SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

Envie, gaieté, partage : rendez-vous au Pôle !

À l'occasion de la semaine de la Petite Enfance, du 16 au 23 mars prochain, la Médiathèque accueillera, dans sa salle d'animation, un parcours sensoriel à destination des tout-petits (0 à 3 ans), animé et encadré par des puéricultrices de la Ville. La ludothèque prendra également ses quartiers à la Médiathèque, pendant que les bibliothécaires proposeront aux familles un coin lecture dans l'espace jeunesse, ouvert à tous !

i PARCOURS SENSORIEL (30 MIN)

Samedi 23 mars 2024

De 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h

Sur inscription au **04 50 71 79 61**



© Antoine Berger

BORini
Chablais

RECRUTE !

Vous n'avez pas encore le permis D ?
NOUS VOUS ACCOMPAGNONS !

**2000 € NET
GARANTI**

Contactez notre RH !
04 85 30 02 62
recrutement@borini.com

N'ATTENDEZ PLUS,
REJOIGNEZ L'ÉQUIPE
À DOUVAIN ET À ANTHY-SUR-LÉMAN

www.borini.com

AGENCEMENT • MENUISERIE
ÉBÉNISTERIE • VITRERIE • MIROITERIE



28, Avenue de la Dranse
74200 THONON LES BAINS

Tél. : 04 50 71 81 55
guy.perracino@orange.fr

Sas **GASPARINI**

Maçonnerie - Béton armé

Tél. : 04 50 71 25 26

30, avenue des Genévriers
Z.I. Vongy

E-mail : sarigasparini@str.fr

74200 THONON-LES-BAINS

votre pub dans le mag

???

contactez-nous

QBAB
DU BRUIT AU BALCON

+33 (0)4 37 92 04 07
thononmag@dubruitaubalcom.com



LE BUDGET PARTICIPATIF

THONON



2^E ÉDITION

QUELS SONT LES PROJETS LAURÉATS ?

Pour cette 2^e édition du budget participatif, 3 521 votes (contre 1 722 en 2022 !) ont été enregistrés du 13 novembre au 10 décembre derniers pour départager les 20 projets encore en lice. Zoom sur les 4 projets lauréats, arrivés en tête et compatibles avec l'action municipale.

En 2024, plus de 800 000 € seront consacrés au développement des projets, imaginés et plébiscités par les Thononais. 20 d'entre eux, jugés recevables par les services de la Ville, étaient soumis au vote de la population. Après l'annonce officielle des lauréats, le 15 janvier dernier, place maintenant à la réalisation dont la durée dépendra de l'envergure et de la complexité des projets. Les initiateurs seront associés à toutes les étapes de mise en œuvre et travailleront en étroite collaboration avec les services municipaux.

Depuis 2022, Thonon-les-Bains donne les clefs du budget aux Thononais.



DÉVELOPPEMENT DES PISTES CYCLABLES

Projet fusionné

Objectif : Compléter le plan des pistes cyclables existantes



VÉGÉTALISATION DE L'ESPACE PUBLIC

Projet fusionné

Objectif : Permettre et accompagner les habitants dans la végétalisation de l'espace public devant leur lieu de vie



INSTALLATION D'ABRIS À VÉLOS SÉCURISÉS

Projet fusionné

Objectif : Installer des abris à vélos sécurisés à la Maison des Sports, au port, sur les places Jules-Mercier, des Arts et du Marché, ainsi que devant l'Hôtel de Ville



AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR DE LA MAISON DE QUARTIER DU CHÂTELARD

Projet fusionné

Objectif : Rénover l'extérieur de la Maison de quartier du Châtelard et le sol de l'aire de jeux





STATION D'ÉPURATION

RÉUTILISER LES EAUX TRAITÉES : UNE IDÉE QUI SUIT SON CHEMIN

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Un nouveau contrat pour la Ville

La Ville de Thonon poursuit sa politique de performance énergétique en lançant à compter de mars 2024 un nouveau marché global visant à réduire ses consommations pour les huit prochaines années.

« Avec ce nouveau contrat, l'objectif est de réduire davantage et de manière durable nos consommations d'énergie sur les 25 plus gros sites de la collectivité, tout en améliorant le confort des usagers », explique Isabelle Place-Marcoz, adjointe au Maire en charge de la transition écologique.

Après un premier contrat initié en 2014, il s'agira d'aller encore plus loin dans la démarche en intégrant notamment l'installation de nouveaux équipements pour le chauffage et la ventilation, le développement des systèmes d'éclairage LED, ou encore l'installation de panneaux solaires photovoltaïques. Les objectifs fixés par la Ville en termes de performances ne concerneront plus uniquement la consommation de gaz, mais aussi celle de l'électricité.

« Une attention particulière sera portée sur les sites les plus énergivores de la collectivité, avec un plan d'investissements de 3,4 millions d'euros sur 3 ans », conclut l'adjointe.

Face aux enjeux environnementaux, la réutilisation des eaux traitées permettrait de réduire la consommation d'eau potable de la Ville pour l'entretien de ses rues, le lavage de ses véhicules ou encore l'arrosage des espaces verts. On fait le point sur la situation.

« Aujourd'hui, la production de la station d'épuration s'élève, en moyenne, à 20 000 m³ d'eaux traitées par jour. Une ressource que nous utilisons déjà en interne grâce à un système de dérivation qui nous permet de récupérer jusqu'à 50 m³ d'eau par heure pour nos propres besoins d'exploitation », explique Vincent Bourmaud, directeur de la station d'épuration de Thonon.

Pour la Ville, on estime les besoins à près de 775 m³ d'eau par mois pour, entre autres, l'entretien des rues et l'arrosage manuel des espaces verts « La ressource disponible est considérable et présente surtout l'avantage d'être stable toute l'année, même en période de sécheresse », ajoute Isabelle Place-Marcoz, adjointe au Maire en charge de la transition écologique. Des études techniques sont actuellement en cours pour la mise en œuvre prochaine de cette solution écologique, encadrée par la publication de nouveaux décrets afin d'exclure tout risque sanitaire.

« À moyen terme, l'objectif est aussi d'identifier les entreprises de la zone industrielle de Vongy susceptibles de profiter de ces eaux traitées pour réduire au maximum notre consommation collective d'eau potable, une ressource de plus en plus rare », conclut Vincent Bourmaud.



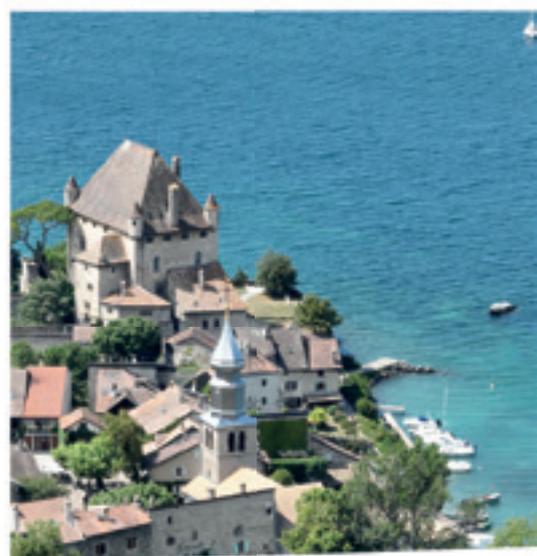
Installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux

ÊTES-VOUS PLUTÔT

LAC OU MONTAGNE ?

PROMOTION IMMOBILIÈRE

BETRIM
L'esprit libre!



YVOIRE



MORZINE

LIEUX PRIVILÉGIÉS

**APPARTEMENTS
& VILLAS NEUFS**

Expositions ensoleillées
Architectures organiques
Intérieurs contemporains
Terrasses généreuses



DOMAINE
ARBOR & SENS
YVOIRE



BEAU REGARD
MORZINE

BETRIM - 4, av Doyen Louis Weil 38000 Grenoble - RCS Grenoble 393955729
- SNC au capital de 16 000€ - Architectes : 58Bis & DLFA - Crédits photos :
Johan Kovacs, Oscar Mandin - Document non contractuel. Les illustrations
sont à caractère d'ambiance - Designed by www.unumdesignum.com

Contact : Stéphanie

+33 6 33 16 12 65 • s.choyer@groupepmtb.com
www.betrim.immo

Bouchon
solidaire

THONON L'ORIGINALPES

INVITEZ LES ALPES À VOTRE TABLE



De son long parcours à travers les roches, Thonon acquiert sa composition unique en minéraux et oligo-éléments essentiels.

Pure, préservée et faiblement minéralisée, l'eau minérale naturelle Thonon vous donne tous les bienfaits que la montagne lui a transmis.

Thonon, l'hydratation au quotidien.

www.eau-thonon.com